

# Pressions sur le gouvernement pour faire interdire le Logiciel Libre

Vendredi 18 novembre 2005, au ministère de la Culture, le SNEP et la SSCP déclarent aux auteurs de Logiciel Libre : « Vous allez changer vos licences. » La SACEM ajoute : « Vous allez arrêter de publier vos logiciels. »

Et se déclare prête à « poursuivre les auteurs de logiciels libres continuant de divulguer leur code source » si l'amendement « VU/SACEM/BSA/FT Division Contenus » était voté par les parlementaires.

Car nous en sommes là : publier des Logiciels Libres permettant d'accéder à la culture est en passe de devenir un délit de contrefaçon. France Télécom R&D sera donc poursuivie par la SACEM pour avoir publié Maay et Solipsis (solutions logicielles de P2P permettant l'échange de données) ?

Suite de l'article : <http://www.fsfrance.org>

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le mardi 29 novembre 2005**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/5881-pressions-gouvernement-pour-faire-interdire-logiciel-libre.html>